

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE DEPARTEMENT

du Jeudi 6 octobre 2022

Collège A : Pierre-Jean CHARREL ; Ollivier HAEMMERLE (procuration PJ.CHARREL) ; Pascal SARDA ; Caroline THIERRY

Collège B : Romain GUILLAUME (procuration E.KADDOUM) ; Emmanuel HALLOUIN (Procuration S.MERCIER) ; Stéphane ISNARD (procuration C.THIERRY) ; Elsy KADDOUM; Sabine MERCIER (départ 13h55)

IATOS : Véronique FABRIS

Etudiants : Evan BEADLES (arrivé 13h20 ; départ à 14h)

Personnalités Extérieures :

Autres : Françoise ADREIT ; Hakim BAOUYA (départ 13h15) ; Catherine COMPAROT ; Frédéric FERRATY ; Brahim HAMID ; Julien LABETAA ; Mathieu LANNEAU (arrivé à 13h30) ; Agnès LAGNOUX ; Nan MESSE ; Francis RIGAL (départ 13h15)

Excusés : Ollivier HAEMMERLE ; Emmanuel HALLOUIN ; Stéphane ISNARD ; Romain GUILLAUME

Avant le début du Conseil, il est précisé que deux conseillers, Guillaume Bardou et Manon Ségria, ne font plus partis du Conseil car ces deux étudiants ne sont pas inscrits cette année universitaire.

1. Compte rendu du Conseil de département du 17 mai 2022 :

- Ajout du nom du bénéficiaire de la subvention : Rencontres LFA (Logique Floue et ses Applications)
- Professeur Visiteur : remplacer 26 par 25
- Professeur Visiteur : ajouter qu'Emmanuel Hallouin et Sophie Ebersold devaient s'entendre pour proposer un candidat

Ce compte rendu corrigé est mis au vote :

NPPV : 1, Abstentions : 3 ; Contre : 0 ; Pour : 6

Ce compte rendu est adopté.

2. Modalités Contrôle des Connaissances (MCC) (vote) :

Les MCC de Licence, options et Pix sont présentées sous la même forme que l'année précédente alors que celles de Master sont présentées sous forme de grille.

La grille envoyée avait pour but de rappeler toutes les informations obligatoires.

En Master, les responsables de formation ont regroupé les fichiers de tous les intervenants afin de générer le fichier général.

En Licence, les fichiers ont été envoyés à Véronique FABRIS qui les a saisis dans les fichiers par formation.

Il est rappelé que les MCC sont publiées sur le site de l'université et qu'elles doivent être également affichées dans le département.

L'affichage des MCC de Master sous la nouvelle forme prend énormément de place (par exemple, 3 pages A3 pour les MCC de M1 ISM-AG).

Que fait-on pour la Licence (ancien ou nouveau modèle) ?

Les Modalités de Contrôle de Connaissances sont mises au vote :

NPPV : 0, Abstentions : 1 ; Pour : 9

Les Modalités de Contrôle de Connaissances sont adoptées.

3. Retours DGH :

Une réunion a eu lieu le vendredi 13 septembre pour ajuster le nombre de groupes à ouvrir.

Au vu du nombre d'inscrits pédagogiquement le jour de cette réunion, le nombre de groupes est abaissé dans plusieurs UE.

En L1, la fermeture de groupes pose problème car de nombreux étudiants arrivent en retard (cas des étudiants Campus France).

Il est rappelé que pour un enseignement en salle machine, 1 groupe = 28 étudiants et en salle de cours, 1 groupe = 35 étudiants.

4. Informations et questions diverses :

- Surveillance des examens :

Pour un examen de L1, prévu le samedi 22 octobre matin, en dehors de la période des examens, l'université n'autorise pas l'ouverture du Grand Amphi.

Un amphi plus petit est proposé, les étudiants seront donc moins espacés.

Exceptionnellement, le département va payer des CEV afin de pallier au manque de surveillants.

Pour les prochains partiels, en dehors de la période des examens, il faut essayer de les positionner, si possible, en semaine (à conditionner qu'un amphi soit disponible).

Les points 4 et 5 de la convocation n'ont pas été traités.

Le Conseil se termine à 14h05.

Brahim HAMID
Directeur